



Association canadienne-française de l'Alberta
8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Téléphone : (780) 466-1680
Télécopieur : (780) 465-6773
Courriel : acfaprov@acfa.ab.ca
Page Web : www.acfa.ab.ca



Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Le Président de l'ACFA annonce la composition du Comité exécutif

Edmonton, le 19 octobre 2005 – À la suite de l'élection des membres du Conseil d'administration samedi dernier, le président de l'ACFA, Jean Johnson a annoncé le nom des membres du Comité exécutif. Le nouveau Comité exécutif de l'ACFA sera formé de Dolorèse Nolette de Girouxville, de Sophie Dupuis de Calgary, de Jean-Louis Dentinger et de Gérard Bissonnette, tous deux d'Edmonton. C'est lors de leur première rencontre, prévue le 31 octobre, que sera déterminé qui occupera les postes de vice-président (e) et de trésorier (ère).

Selon les nouveaux Statuts et règlements de l'Association, le président doit recommander au Conseil d'administration les noms des membres du Comité exécutif. La recommandation doit être approuvée par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif détient le pouvoir d'exécution et son rôle est de voir au bon fonctionnement de l'ACFA. Le Conseil d'administration, quant à lui, a le pouvoir de décision et son rôle est d'assurer le développement de la communauté francophone.

Le nouveau Conseil d'administration de l'ACFA est formé de 13 élus, représentant quatre territoires de la province. Ils proviennent de neuf communautés différentes. Il s'agit pour le Nord-Ouest de Dolorèse Nolette de Girouxville et de Karen Lambert de Saint-Isidore, pour le Nord-Est de Reed Gauthier de Plamondon et de Guy Généreux de Saint-Paul, pour le Centre d'Adèle Amyotte et de Jean-Louis Dentinger tous deux d'Edmonton, pour le Sud de Sophie Dupuis de Calgary et d'André Laroche de Lethbridge. Les quatre administrateurs qui ne sont pas rattachés à une région en particulier sont : Claude Duret de Red Deer, Gérard Bissonnette d'Edmonton, Jean-Claude Mongeau de Bonnyville et Paulin Mulatris d'Edmonton.

Les mandats au Conseil d'administration sont de quatre ans. Pour créer le principe d'alternance, la moitié des administrateurs élus cette année auront un mandat de deux ans. C'est lors de la première rencontre du Conseil d'administration que sera déterminé qui aura un mandat de deux ans et qui aura un mandat de quatre ans. La durée des mandats au Comité exécutif est de deux ans.

-30 -

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications
Téléphone : (780) 466-1683
Cell : (780) 722-3970